

CONTRAT DE VENTE AUTO ET ASSURANCES

Par metissly, le 15/11/2008 à 11:54

BONJOUR,

J'aimerais avoir le maximum de renseignements pour éviter les arnaques.

Je prépare un BTS en alternance et je viens d'avoir mon permis.

Je souhaite acquérir une voiture d'occasion, entre particuliers car les prix sont plus attractifs par rapport à mon budget (1500 €).

Je sais qu'il faut faire un contrat de vente (j'ai trouvé des modèles sur internet) avec des mentions obligatoires mais je voudrais savoir s'il faut d'autres documents? On m'a parlé de certificat de non gage par exemple.

Autres questions:

Quelles sont les règles les plus importantes lors d'une vente automobile ?

Par rapport aux assurances sur quoi faut-il se méfier ?

Avez vous des assurances à me conseiller ? ou que je dois éviter ?

Merci d'avance pour vos réponses ?

Bonne journée à vous!